

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 mars 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	28	4	22	24	1

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à DUMONT ST PRIEST Hubert, MALET Patrick a donné pouvoir à SUDRON Frédéric, GORA Richard a donné pouvoir à PLAZANET Mélanie, MARQUES Evelyne a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, SIMON Isabel

Membres absents :

Secrétaire de séance : Hubert DUMONT ST PRIEST

### FINANCES

#### Délibération n° 17-2024 : Compte Administratif 2023 – Budget annexe Office de tourisme

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame La Présidente indique aux membres du Conseil Communautaire qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget annexe Office de Tourisme. *Pour mémoire, les élus de Peyrat ne prennent pas part au vote du CA de l'OT.*

Monsieur BRUN est désigné comme Président pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Madame LENOBLE, Vice-présidente en charges des Finances présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2023 du Budget annexe Office de Tourisme, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

### Affectation des résultats 2023 sur 2024

OT

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2022	0,00 €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté 002	0,16 €
solde d'exécution antérieur reporté de la section d'investissement	6 217,76 €
réserves au 1068	

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2023</b>	
solde d'exécution antérieur reporté	6 217,76 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	1 255,00 €
solde d'exécution au 31/12/2023	7 472,76 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>Pas de besoin</b>
<b>Restes à réaliser au 31/12/2023</b>	
dépenses	0,00 €
recettes	0,00 €
solde des RAR au 31/12/2023	0,00 €

<b>Résultat de la section de fonctionnement</b>	
résultat antérieur reporté	0,16 €
dépenses de l'exercice	121 613,33 €
recettes de l'exercice	121 627,83 €
résultat de l'exercice ( )	14,50 €
résultat cumulé au 31/12/2023	14,66 €

### Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2024

report du solde d'exécution positif de la section d'investissement sur le compte 001 (D)	7 472,76 €
Report du résultat positif en section de fonctionnement sur le compte 002 (R)	14,66 €
réserves au 1068	0,00 €

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- ADOPTER le Compte Administratif 2023 du Budget annexe Office de Tourisme ;
- ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 25 mars 2024

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOU TIERS

Acte rendu exécutoire le : **27 MARS 2024**  
Publié le : **27 MARS 2024**

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20240321-DEL-17-2024-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2024  
Date de réception préfecture : 27/03/2024